

C.P.O

(Centre de Pré-Orientation)

➤ Définition d'un C.P.O et ses missions

Le centre de pré-orientation propose à des personnes reconnues « travailleurs handicapés » d'évaluer leurs capacités afin de les guider dans l'élaboration d'un nouveau projet professionnel. Après évaluation, un rapport détaillé est transmis à la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH) afin d'aider la décision d'une orientation professionnelle.

➤ Objectifs

- ④ Etude d'une orientation professionnelle adaptée au handicap de la personne bénéficiaire en fonction :
 - des restrictions médicales liées à son handicap,
 - de ses centres d'intérêt,
 - de ses capacités intellectuelles,
 - des opportunités professionnelles,
 - de ses contraintes personnelles.

- ④ A l'issue du stage :
Validation d'un projet d'orientation/de reconversion professionnel(le)

➤ Elaboration du projet

- ④ Bilan des capacités physiques et des connaissances scolaires
- ④ Dynamique de retour à l'emploi
- ④ Mise en situation au sein des ateliers professionnels
- ④ Remise à niveau des connaissances scolaires
- ④ Techniques de recherche d'emploi
- ④ Stage en entreprise

Au cours du stage, un formateur référent accompagne individuellement le stagiaire puis à la fin du stage, un bilan professionnel et médical est envoyé à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ainsi qu'au stagiaire.

La durée du stage est de 12 semaines maximum, il est rémunéré par l'Etat par l'intermédiaire de l'ASP (Agence des Services et de Paiements). Le CPO est en lien avec Pôle Emploi.



➤ Adresses et contacts :

Centre de Pré-orientation
Château de Fontenailles
37 370 Louestault

Pour les appeler, un numéro



02 47 24 41 02

La majorité des informations inscrites sur cette fiche ont été extraites du site de l'institut régional de médecine physique et de réadaptation de Nancy



ENH37 15bis rue du 8 mai 1945 - 37800 Sainte-Maure de Touraine

02.47.65.57.74 - site : www.enh37.fr - mail : contact@enh37.fr

De 9h à 12h. de 14h à 18h et le jeudi de 9h à 12h. de 14h à 18h et de 21h à 22h (En cas d'absence. laissez un message)